



N° 13 614\*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 44 Rue AVENUE GALLIENI
Commune SAINTE SAVINE
Code postal 10300
Nature des activités : S.A. ENTREPRISE SOCIALE DE L'HABITAT
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
Table with 2 columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Rows include B1 (Delichon urbicum/Hirondelle de fenêtre), B2 (Apus Apus/Martinet noir), B3, B4, B5.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \*
List of reasons with checkboxes: Protection de la faune ou de la flore, Sauvetage de spécimens, Conservation des habitats, Etude écologique, Etude scientifique autre, Prévention de dommages à l'élevage, Prévention de dommages aux pêcheries, Prévention de dommages aux cultures, Prévention de dommages aux forêts, Prévention de dommages aux eaux, Prévention de dommages à la propriété, Protection de la santé publique, Protection de la sécurité publique, Motif d'intérêt public majeur, Détention en petites quantités, Autres (checked).
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
MON LOGIS réhabilite 372 logements situés rue du parc et avenue Saint Roch à Nogent-sur-Seine (10400). Une grande partie des travaux concernent le remplacement des fenêtres PVC, les cadres périphériques et l'isolation par l'extérieur (15cm de polystyrène). Des hirondelles de fenêtre et des martinets noirs nichent sur ces bâtiments. Les travaux prévus nécessitent la destruction des nids d'Hirondelles et empêcheront l'accès aux nids de Martinets noirs.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \*

Destruction  Préciser : Destruction des sites de nidication des 2 espèces: .....

Altération  Préciser : .....

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : Salariée de l'Association Nature du Nogentais ...

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : De mi-octobre 2022 à mi-mars 2023  
ou la date : .....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Grand-Est  
Départements : Aube  
Cantons : Nogent-sur-Seine  
Communes : Nogent-sur-Seine

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures  Préciser : .....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Mesures compensatoires prévues pour les 2 espèces : .....

.. Installation de 97 nids artificiels pour les Hirondelles de fenêtre .....

.. Installation de 45 nids artificiels pour les Martinets noirs .....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

.. Suivi et compte rendu de la mise en place des nids dès la fin des travaux .....

.. Suivis des mesures compensatoires et comptes rendus 1 an, 3 ans et 5 ans après .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

.. Suivi de la colonisation des nids artificiels prévus en 2023, 2025 et 2027 (nombre de nids occupés et effectifs des colonies) .....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Sainte Savine  
le 5/09/2022  
Votre signature N. GOUBAULT